



VILLE D'ALBERTVILLE
12, COURS DE L'HÔTEL DE VILLE - CS 60104
73207 ALBERTVILLE CEDEX
TÉL. +33(0)4 79 10 43 00
FAX. +33(0)4 79 10 43 09

PASS' ENFANCE JEUNESSE 2024-2025

A partir du lundi 29 avril

INDISPENSABLE POUR :

- les accueils périscolaires du matin, du soir et la restauration scolaire
- les activités éducatives du soir
- les accueils de loisirs
- l'École Municipale des Sports (EMS)
- les Mercredis et Samedis Jeunesse
- les Adosphère du midi et du soir
- les activités jeunesse des vacances
- la cyber-base et les activités famille du centre socioculturel


1 / OBTENIR LE PASS'

- **SOIT par dépôt de dossier dans la boîte aux lettres du guichet unique :**
 - Télécharger la fiche Pass' depuis le portail famille mon.albertville.fr, la compléter et la signer
 - Joindre les pièces obligatoires (voir ci-après)
 - Joindre le règlement par chèque (6 € par Pass')
- **SOIT au guichet unique sur rendez-vous**

Les pièces obligatoires

Pour un premier Pass'	Pour un renouvellement
<ul style="list-style-type: none">■ Livret de famille et jugement qui détermine l'autorité parentale et la résidence de l'enfant■ Certificat de vaccination ou présentation du carnet de santé pour vérifier la vaccination du DT Polio obligatoire en collectivité	<ul style="list-style-type: none">■ Certificat de vaccination ou présentation du carnet de santé s'il y a eu mise à jour du DT polio■ Signaler tout changement de situation en présentant les justificatifs nécessaires
<ul style="list-style-type: none">■ Attestation du quotient familial de la CAF de Savoie, datant de moins de 3 mois (visu sur smartphone possible ; en cas de non présentation, application du tarif maximal)■ Justificatif de domicile (facture électricité, facture téléphone fixe uniquement, quittance de loyer) ou un échancier lié au domicile de moins de 3 mois (visu sur Smartphone possible) ; attestation d'hébergement en cas d'hébergement par un tiers■ Attestation d'assurance <u>Responsabilité civile</u> mentionnant le nom de l'enfant■ Carte d'identité du signataire du Pass'■ Règlement de 6 € (chèque à l'ordre de la « régie sport loisirs », espèces ; carte bancaire uniquement pour les RDV)	

 Aucun dossier incomplet ne sera traité.

 Les dossiers comportant des impayés ne seront traités qu'une fois la régularisation faite auprès du Centre des Finances Publiques

2 / RÉSERVER LES ACTIVITÉS

- sur le Portail Famille mon.albertville.fr (procédures d'inscription et règlements intérieurs dans l'espace « documents »)

OU

- au Guichet Unique en prenant rendez-vous au préalable

ACTIVITÉS	DATE
Séjours enfance-jeunesse d'été*	Lundi 13 mai 8h30
Accueils de loisirs d'été*	Lundi 17 juin 8h30
Activités jeunesse d'été*	Lundi 24 juin 8h30
École Municipale des Sports 2024-2025*	Lundi 1 ^{er} juillet 8h30
Accueils périscolaires matin et soir et restauration scolaire	Lundi 15 juillet 8h30

** paiement à la réservation*

GUICHET UNIQUE ÉDUCATION, ENFANCE, JEUNESSE

**Horaires : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 (17h le vendredi)
Fermeture au public les mardis et jeudis après-midi**

Adresse : 7 rue Pasteur, 73200 ALBERTVILLE

Téléphone : 04 79 10 45 20